

7.5. – L'adhésion à la Fédération protestante de France. Convergences, résistances et interrogations

7.5.1.- Brève historique des faits

La réception le 11 mars 2006 de l'Église adventiste du septième jour comme membre de la Fédération protestante de France⁷³¹ par son assemblée générale administrative marque un nouveau repère historique dans la construction de son identité religieuse, avec des résonances en France, en Suisse, en Belgique et dans le monde adventiste et protestant francophone.

Au plan de son expérience dans ces pays, l'événement a mis en évidence le développement d'une pensée théologique tout au long de son

⁷³⁰ Ce type de mentalité avait pourtant déjà été dénoncé maintes fois par des personnalités en vue dans l'Église adventiste au 19^e siècle. Ellen Gould White, par exemple, parlait des ministres des autres églises comme des « bergers » auxquels il fallait aussi accorder « un intérêt profond et notre soutien », et « Dieu a ses représentants dans toutes les Églises », cf. WHITE, G. Ellen, *Testimonies for the Church*, vol. 6, Mountain View, Pacific Press Publishing Association, 1948, p. 78, 70 ; « Nos pasteurs devraient faire très attention à ne pas donner l'impression qu'ils sont des loups saisissant les brebis, mais ils devraient faire comprendre aux pasteurs leurs positions et l'objet de leur mission – appeler l'attention sur les vérités de la parole de Dieu. Plusieurs de celles-ci sont chères à tous les chrétiens. Voilà un terrain commun sur lequel nous pouvons rencontrer les membres des autres dénominations, et, en établissant des contacts avec eux, nous devrions principalement nous attarder sur des sujets qui intéressent tout le monde et qui ne dirigent pas directement et précisément sur les sujets de désaccord », WHITE, G. Ellen, *Review and Herald*, juin (1912), cité par FERREIRA, Teofilo (Vice-directeur du White Estate), Ellen « White et les relations interconfessionnelles. Le point de vue de la première génération », *Revue Adventiste*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, janvier-février 2001, p. 5 (Le 'White Estate' est l'Institution officielle, dépositaire des écrits et manuscrits originaux d'Ellen Gould White, de sa correspondance et de plusieurs de ceux de ses proches collaborateurs. Le Centre de recherches et d'étude Ellen Gould White à Collonges-sous-Salève est un des quatre lieux de dépôt dans le monde des copies de tous ces documents).

⁷³¹ Nous utilisons le sigle F.P.F. pour désigner la Fédération protestante de France.

histoire, le repérage d'influences (positives ou négatives) et les grandes options implicites sous la pression des moments⁷³². En effet, il a manifestement traduit dans les faits, d'un côté, le résultat d'un long processus de maturation théologique et de dépassement de comportements réactionnels, vers une intégration au sein du protestantisme (d'ailleurs, conforme à sa revendication depuis ses origines d'être aussi l'une des héritières de la Réforme du 16^e et de ses suites)⁷³³ ; d'un autre côté, il confirmait une conclusion déjà tirée plus haut de l'histoire des relations interreligieuses sur le Vieux Continent, à savoir que, dans la marche du christianisme européen, ce sont souvent des facteurs extérieurs aux Églises qui ont été incitatifs pour concrétiser des rapprochements entre elles. Toutefois, dans le même temps, il a mis en évidence des tensions résultant de comportements réactionnels. Ces derniers traduisent une autre façon de concevoir l'identité religieuse adventiste, sur la base de certaines interprétations divergentes de son histoire, de son évolution et de la manière de concevoir sa place dans la société religieuse actuelle.

Une progression en trois phases

S'il faut trouver un premier repère pour ce cheminement, il se situerait au plus tard en 1961. On prend alors en compte un entretien entre le pasteur Marc Boegner, président de la F.P.F.⁷³⁴, et le docteur Jean Nussbaum. En

⁷³² Il est intéressant de relever dans le cadre de cette réflexion, celle de Théophile VOGT, qui remarque que « l'examen, le point de départ, se trouve dans le fait que les propositions dogmatiques ou éthiques du Nouveau Testament sont toujours développées à partir de situations précises et concrètes. Il n'existe pas de catéchisme en soi. Mais on confessera la résurrection des morts en partant de la négation gnostique de la nature corporelle (1 Co 15). Ou bien : la formulation et l'enseignement des paroles de la cène seront mis en rapport avec une crise très aiguë par laquelle passait la communion des chrétiens (1 Co 11). Ou encore : l'exhortation au service de l'Église sera considérée en fonction de la responsabilité et du témoignage dans le cadre de la vie romaine (Rm 12-13), etc. Les problèmes de foi s'enseignent dans le cadre de l'expérience de ce monde. La question de la foi se pose sur le terrain de l'existence. Chacun sait que, pour cette raison, la communauté du Nouveau Testament ne connaît pas de système dogmatique clos, mais on sait tout autant qu'aujourd'hui un isolement fatal des propositions de foi sépare l'une de l'autre la vie et la foi des chrétiens. », VOGT, Théophile, « Ministère et ministères », in : CASALIS, Georges ; HOLLENWEGER, J. Walter ; KELLER, Paul, *Vers une Église pour les autres*, Genève, Labor et Fides, 1966, p. 113.

⁷³³ Voir Annexe 3, *Arbre généalogique du protestantisme*, Musée de la Réforme à Genève.

⁷³⁴ Le pasteur Marc Boegner (1881-1970) a été le premier président de la Fédération protestante de France de 1929 à 1961. Pierre Lanarès ne mentionne pas à quelle date cet entretien a eu lieu. On doit donc le situer au plus tard avant que le pasteur Boegner ait quitté ses fonctions. Selon Gertrude Loewen (LOEWEN, Gertrude, *Jean Nussbaum, pionnier de la liberté religieuse*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 1995, p. 151ss), le docteur Nussbaum et lui se connaissaient depuis 1931.

effet, Pierre Lanarès, qui a collaboré avec ce dernier, mentionne dans une lettre adressée à Richard Lehmann que Marc Boegner avait consulté Jean Nussbaum pour savoir si l'Église adventiste en France accepterait de faire partie de cette Fédération. Ce n'est pas sans regret ni désir que ce dernier dut lui répondre que les adventistes en France n'étaient pas disposés à entreprendre une telle démarche, voulant se cantonner, disaient-ils, dans une position de 'totale indépendance et de neutralité'. Pourtant, la question posée n'est pas restée sans suite, toujours implicite dans l'évolution des relations. En consultant les archives⁷³⁵, on constate que l'enchaînement des faits autorise à distinguer trois périodes dans ce passage de la marge à l'intégration : de 1961 à 1991, celle que nous désignons comme un seuil de coopération ; de 1991 à 1996, le temps des débats internes, et celle de 1996 à 2006, le passage de la marge à l'intégration.

Un seuil de coopération en France (1961-1991)

Au moment de la première discussion officielle interne proposée par l'auteur⁷³⁶ sur la question d'une demande d'adhésion à la F.P.F., le 15 juillet 1991, il y avait déjà une trentaine d'années au moins qu'au plan national s'étaient confirmées des collaborations dans différents secteurs entre l'Église adventiste et des institutions ou des associations de la F.P.F. : avec le Centre protestant de colonies de vacances (CPCV) pour la formation de moniteurs et de directeurs diplômés d'État (liens suffisamment avancés pour qu'un adventiste entre dans son conseil d'administration et que plusieurs

⁷³⁵ Archives non répertoriées déposées au siège de l'Union franco-belge des Églises adventistes, à Dammarie-lès-Lys (France), et à celui de la Fédération protestante de France, à Paris. Voir aussi les archives historiques de l'Adventisme en Europe (section Collonges-sous-Salève, France). Les Archives historiques de l'adventisme en Europe ont été créées par la Division eurafricaine des Églises adventistes du septième jour. Elles comportent deux sections : une à Friedensau (Allemagne) et une à Collonges-sous-Salève (France). La section de Collonges-sous-Salève rassemble les archives adventistes de la France, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse romande et de l'Italie. Les Unions des Églises adventistes de l'Espagne et du Portugal possèdent chacune un dépôt d'archives qui dépend de la section de Collonges-sous-Salève. Les locaux des Archives sont situés au sous-sol de la Bibliothèque Alfred Vaucher (Campus adventiste du Salève, Collonges-sous-Salève, France). On y conserve de nombreux documents, livres, revues, pamphlets, photos, objets qui peuvent mettre en relief l'histoire de l'Église adventiste en Europe. Ces différents documents viennent des administrations adventistes, mais également – en très grande partie – de donateurs privés.

⁷³⁶ Maurice Verfaillie, pasteur, a été, de 1988 à 1995, Secrétaire général de l'Union Franco-Belge des Églises adventistes et directeur du département des Affaires publiques et de la liberté religieuse. Voir plus loin les circonstances dans lesquelles cette initiative a été prise.

autres deviennent des formateurs de ce Centre pour la préparation au brevet d'État d'aptitude aux fonctions d'animateurs [BAFA]); avec le DEFAP, interface officielle protestant avec l'État français pour l'envoi d'enseignants ou de techniciens dans les pays d'outre-mer francophones d'Afrique au titre de la coopération de la France; avec l'Alliance biblique et la Société biblique française (comme membres du comité directeur, traducteurs, spécialistes consultés ou correcteurs d'éditions de la Bible, lors d'expositions et de conférences); collaborations avec l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT); dans des actions locales, avec des expositions communes, les prêtres de temples, la promotion de la liberté religieuse, les semaines de prière pour l'unité des chrétiens, les participations aux antennes de la F.P.F., des chorales communes, des groupes d'études bibliques, etc. Au fil du temps, des liens se sont construits entre pasteurs adventistes et pasteurs protestants, entre communautés adventistes et communautés protestantes.

Il faut signaler ici qu'au niveau de l'Église adventiste en France, ces expériences se sont inscrites dans les modèles de celles vécues par l'Église adventiste à l'échelle mondiale dans d'autres pays, selon les dispositions légales en vigueur dans leur État pour gérer les relations entre les autorités publiques et les confessions religieuses. En Espagne, l'Union des Églises adventistes était déjà membre de la Fédération des entités religieuses évangéliques d'Espagne (FEREDE)⁷³⁷ depuis 1986. Durant la période des débats en France, l'Union polonaise est entrée en 1994 dans le Conseil de la Fédération des Églises protestantes libres. La même année, l'Union finlandaise a reçu le statut d'observateur au Conseil national des Églises protestantes de Finlande et l'Union hollandaise est devenue membre du conseil national des Eglises des Pays-Bas. L'année suivante, l'Union italienne devenait membre de certains services de la Fédération protestante d'Italie. Quelques années plus tard, en 2002, les Églises adventistes et baptistes de Russie, ainsi que deux groupes de pentecôtistes, ont fondé un

⁷³⁷ BOLETIN OFICIAL DEL ESTADO, *Jefatura del Estado, Ley 24/1992, de 10 de noviembre, Ano CCXXXII, Jueves, 12 de noviembre de 1992, numero 272*. Texte de loi additif à celui voté par le Parlement espagnol en 1986 et qui avait créé la FEREDE. Il précise dans l'article 12 la reconnaissance du repos hebdomadaire pour les fidèles de cette Union d'Églises « du coucher du soleil le vendredi soir au coucher du soleil le samedi, en substitution du jour établi par l'article 37.1 du statut des travailleurs, comme règle générale ».

'Conseil consultatif des dirigeants d'Unions protestantes', légalisé par le gouvernement russe. De son côté, c'est en 2006 que la Fédération belge des Églises adventistes a signé un accord de partenariat avec le Synode de l'Église protestante unie de Belgique.

En changeant d'horizon, rappelons que la proximité du Campus adventiste du Salève, à la frontière franco-suisse, avec le Conseil Œcuménique des Églises et le Centre Œcuménique de Bossey, a favorisé les échanges entre ces deux institutions. En juillet 1964, des étudiants de ce Centre partageaient un temps de dialogue sur l'identité religieuse adventiste avec ceux du Campus adventiste de Collonges-sous-Salève, sous la direction de Jean Zurcher, le président de cette institution. Plus tard, en 1981, une convention signée par la Faculté adventiste de théologie avec la Faculté de théologie protestante de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg ouvrait à de nombreux étudiants adventistes, futurs pasteurs, un chemin leur permettant de se familiariser avec la réflexion théologique protestante. « Si donc dans les années 1950, les études supérieures, surtout en théologie, étaient regardées par la plupart des adventistes français comme inadaptées au projet missionnaire de l'Église, les trente dernières années ont vu, au contraire, la confrontation des pasteurs adventistes aux méthodes scientifiques d'analyse, à la recherche historique et à la pensée hétérodoxe (d'un point de vue adventiste) comme une source d'enrichissement »⁷³⁸.

C'est à partir de 1989 que l'actualité médiatique a contribué sans le vouloir, pour une part seulement, à accélérer le mouvement déjà en cours. Sur le plan religieux, la France s'était installée à ce moment-là dans une situation de crise avec la question dite des 'sectes'⁷³⁹. Le terme a été abondamment utilisé dans la presse et par les médias télévisés dans un

⁷³⁸ LEHMANN, Richard, « L'Église adventiste en France. Chemins d'ouverture », in : DESPLAN, Fabrice et DERICQUEBOURG, Régis (dir), *op. cit.*, p. 108.

⁷³⁹ L'affaire de Waco, aux États unis; l'affaire du Temple solaire en Suisse, en France et au Canada; la scientologie, les Enfants de Dieu, les adeptes du gourou du Mandarom, l'apparition des raéliens, l'extension du mouvement de Moon, désigné aussi sous l'appellation 'Église de l'Unification', la Soka Gakkai, la Nouvelle Acropole et la Rose-Croix d'Or, les 'Enfants de Dieu', cf. INTROVIGNE, Massimo; MELTON, J. Gordon, *Pour en finir avec les sectes. Le débat sur le rapport de la commission parlementaire*, Paris, CESNUR-France, 1996.

sens dévié, global et péjoratif (dangerosité, dérives, étrangeté, etc.). Les échos dans l'opinion en déformaient l'image. La même opinion était alertée par la diffusion de débats parlementaires très animés autour du port du foulard islamique dans les établissements de l'Éducation nationale. Désinformations, confusions, généralisations hâtives faisaient le lit de suspensions qui concernaient même des Églises et des groupes chrétiens anciens sur le territoire, mais moins connu du public⁷⁴⁰.

C'est dans ce double contexte, coopération, d'une part, et crise du religieux en France, d'autre part, qu'à la suite d'un rapport rédigé par l'auteur et remis au président de l'Union Franco-belge, un courrier a été adressé le 15 juillet 1991 aux présidents des deux Fédérations adventistes de France et aux membres du Comité plénier de cette Union leur demandant un avis sur l'éventualité d'une participation officielle de l'Église adventiste à la F.P.F.

7.5.2.- Le temps des débats (1991-1996)

Une deuxième période s'ouvrait alors de 1991 à 1996, le temps des débats. Elle fut à la fois révélatrice d'un processus déjà bien engagé de maturation théologique et d'une volonté de dépasser certains freins, aboutissant en 1996 au dépôt du dossier de candidature de l'Union des Églises adventistes en vue d'y adhérer. On discerne mieux l'évolution du dossier en développant tout d'abord la chronologie des rencontres et des réunions qui en ont débattu ; ensuite, un survol de l'argumentaire qui a été développé permettra de comprendre les enjeux qu'une telle démarche représentait pour la conception que les membres pouvaient avoir de ce type de relations :

1. La chronologie des faits qui ont marqué l'évolution de ce dossier :

⁷⁴⁰ En 1989, l'Union des Églises adventistes, avec ses deux fédérations françaises du Nord et du Sud, leurs Églises et les adresses des pasteurs était pourtant déjà répertoriées sous la rubrique 'Autres Églises protestantes' dans 'l'Annuaire de la France protestante' édité par la Fédération protestante de France.

- 15 juillet 1991 : le Secrétaire général de l'Union franco-belge des adventistes, Maurice Verfaillie, avec le soutien du président, Maurice Zenhacker, adresse aux présidents des Fédérations (Fédération France Nord et Fédération France Sud) et à leurs secrétaires, une lettre demandant l'avis de leurs Fédérations sur l'éventualité de rechercher un lien officiel avec la F.P.F. Depuis le début de 1989, Maurice Verfaillie avait eu des entretiens avec le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France. La question d'une éventuelle démarche en vue du rapprochement était évoquée. Maurice Zenhacker informe le président de la Division eurafricaine de la démarche entreprise auprès des Fédérations.
- Juillet 1991 : le président de la Division eurafricaine, Edwin Ludesh, exprime l'avis favorable de cette Division, dont relève administrativement l'Union franco-belge. Il traduit la position de la Conférence générale des Églises adventistes.
- Octobre 1991 : L'Institut adventiste de théologie du Salève⁷⁴¹, avec son corps professoral, vote d'encourager l'Union franco-belge à devenir membre de la F.P.F.
- Octobre 1992 : accueil des membres du bureau de la F.P.F. au siège de la Fédération des Églises adventistes du Nord de la France, à Paris.
- Mars 1993 : l'assemblée générale administrative de l'Union franco-belge libelle son vote de conclusion par une résolution : « Encouragés par le dialogue entrepris avec la Fédération protestante de France, nous invitons l'Union franco-belge à poursuivre sa démarche [...]. Nous demandons que les mêmes démarches soient poursuivies en Belgique par la Fédération belgo-luxembourgeoise des Églises adventistes ».
- Mai 1993 : Les présidents de l'Union franco-belge et de ses deux fédérations, le président du Campus du Salève et le

⁷⁴¹ Devenu plus tard, la 'Faculté adventiste de théologie'.

doyen de la Faculté adventiste du Salève rencontrent à Paris le pasteur Jacques Steward, président de la F.P.F.

- Fin mai 1993 : le pasteur Jacques Steward est l'invité du comité de la Fédération de France Nord.
- Novembre 1993 : le comité plénier de l'Union franco-belge vote de demander aux Fédérations du nord et du sud de la France de soutenir une procédure d'adhésion à la F.P.F. (comme 'membre associé', situation que prévoyaient les statuts de cette Fédération à ce moment-là) et de consulter leurs Églises.
- Janvier 1994 : la Fédération du sud vote à l'unanimité de soutenir cette démarche.
- Février 1994 : la Fédération du sud de la France demande à la l'Union de préparer un document exposant les aspects positifs et les aspects négatifs des influences que peuvent produire une telle adhésion, afin de répondre aux questions nombreuses des membres dans les communautés locales.
- Juin 1994 : La F.P.F. modifie sa Charte et consulte l'Église adventiste, avant sa rédaction définitive. Le statut de membre 'associé' est réservé aux Églises et aux associations étrangères.
- De juin 1994 aux premiers mois de 1995, nombreuses consultations dans les deux fédérations, auprès de leurs corps pastoraux, des anciens des églises, des membres de leurs comités (avec votes consultatifs à bulletin secret) et réunions à la demande de certaines églises locales.
- En février 1995, un vote consultatif du corps pastoral et des anciens des Églises de la Fédérations du Nord se prononce sur la demande d'adhésion, avec 49 voix en faveur, 12 voix contre et une abstention.
- Mai 1995 : la maison d'édition Vie et Santé, qui se situe sur le territoire de l'Union franco-belge, se prononce aussi favorablement à cette démarche.

- Mai 1995 : le comité de la Fédération du nord émet un vote défavorable (7 opposés et 4 abstentions).
- 1^{er} novembre 1995 : après les exposés des positions divergentes par leurs tenants et un débat, les membres des comités pléniers de l'Union franco-belge, ceux des deux fédérations de France et celui de la Belgique, ainsi que les représentants de la Faculté adventiste de théologie, tous réunis à Lyon, se positionnent avec une large majorité (vote à bulletin secret) pour le soutien de l'Union dans cette démarche.
- Novembre 1995 : le comité plénier de l'Union franco-belge vote le dépôt du dossier de candidature auprès la F.P.F.
- Bien que les discussions au sein de la commission paritaire⁷⁴² engagées au début de 1996 sont achevées depuis le milieu de 2002, pour répondre à l'insistance de certains groupes de membres, un dernier vote confirmait le 9 février 2003 la voie suivie, par 86 voix en faveur et 18 non, lors d'une assemblée extraordinaire de cette Union convoquée sur ce sujet.

2. Survol de l'argumentaire développé au cours des débats⁷⁴³

À la base, on s'interrogeait pour savoir si la question de l'adhésion de l'Église adventiste à la F.P.F. revêt du sens pour cette Église elle-même, bibliquement et théologiquement parlant, ou si elle ne relevait que du souci administratif et pratique. Le développement final de cet aspect de la question a fait l'objet de l'intervention de Richard Lehmann à la rencontre de Lyon, le 1^{er} novembre 1995, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Avant 1991, l'auteur avait remis au président de l'Union franco-belge un rapport qui en soulignait d'autres aspects aussi importants dans le contexte que nous avons décrit ; en résumé,

⁷⁴² Voir plus loin, 'Le passage de la marge à l'intégration (1996-2006)', p. 366ss.

⁷⁴³ Archives de l'Union franco-belge des Églises adventistes, à Dammarie-les-Lys : Position opposée : cf. STOJANOVIC, Dragan, *Plaidoyer pour la neutralité. Faut-il adhérer à la Fédération protestante de France ?*, Lyon, 1^{er} décembre 1995 (tapuscrit non édité) ; position en faveur : cf. LEHMANN, Richard, *Pour une missiologie de la grâce*, Lyon, 1^{er} novembre 1995 (notes polycopiées).

- la réalité de la solidarité chrétienne et de la qualité des relations qui existent entre les deux milieux sont démontrées dans plusieurs faits, la F.P.F. ayant souvent aidé l'Église adventiste lors de démarches importantes auprès des autorités françaises. Sur le plan de la confiance publique en France, la F.P.F. figure positivement le protestantisme, en raison de son passé et ses figures, telle celle de Marc Boegner ;

- l'engagement de la F.P.F. dans la défense et la promotion de la liberté religieuse rejoint le souci de l'Église adventiste. Le combat de cette Église pour la sauvegarder prend une nouvelle dimension dans une atmosphère de lutte contre les 'sectes', où toutes les minorités religieuses, y compris les plus honorables, se trouvent confondues dans une suspicion de 'dangerosité' (manipulée par les médias) et où les pratiques de tolérance, jusque-là prédominantes prenaient du recul (par exemple, les débats avec les autorités françaises sur la question du respect du sabbat par motif de conscience, tant pour les adventistes que pour les juifs pratiquants) ;

- si des collaborations ont déjà vu le jour dans plusieurs domaines entre la F.P.F. et des personnes ou des organismes de l'Église adventiste, pourquoi un élargissement des relations dans les deux sens ne pourrait-il pas voir le jour ?

- entrer dans la F.P.F., c'est élargir la voie des actions en commun, dans la reconnaissance mutuelle des croyants et affirmer le caractère protestant de la foi adventiste, en dépit de certaines dénégations venant du dehors ;

- être membre de la F.P.F., c'est en même temps ouvrir de nouvelles possibilités de dialogue par la participation à ses débats à l'intérieur de ses organes. C'est aussi réaffirmer le caractère non exclusif et ouvert de la vision adventiste de la foi chrétienne, c'est entrer dans des relations honnêtes et franches ;

- la F.P.F. n'est pas une superstructure ecclésiale. Elle n'a pas d'autorité théologique, administrative ou financière sur les Églises qui en sont membres. Elle est une plateforme de réflexion sur la Bible, de dialogue interreligieux, de débats sur des questions de société du point de vue protestant et de collaborations volontaires dans divers domaines sociaux.

De juin 1994 jusqu'au mois de février 1995, c'est le même ensemble d'arguments qui a fait l'objet des débats, au cours des consultations qui ont été organisées par Église et par région. L'auteur a participé à la presque totalité de ces réunions, en tant que l'un des interlocuteurs. Au fil des réunions et des questions ou des interpellations, les contenus des argumentaires des deux positions, pour ou contre, se sont élargis.

Nous relevons ici la liste des arguments des deux positions les plus significatifs, qui ont été avancés par les participants :

- *en faveur de l'entrée dans la F.P.F.* : entrer dans une plus large fraternité chrétienne, reconnaître ses racines protestantes, obliger les adventistes à mieux dialoguer, renforcer la crédibilité et la reconnaissance de l'adventisme, de son message et de son mandat, meilleure perception des adventistes par le grand public, par le dialogue, faire connaître dans les milieux protestants eux-mêmes les spécificités de l'adventisme et ses véritables fondements, dynamiser la réflexion théologique et l'approfondissement de la pensée biblique, obliger, par les échanges à s'assurer de ses convictions et de leurs limites, échapper au ghetto de la 'sectarisation', faciliter le dialogue avec les autorités de l'État (en France, la F.P.F. constitue l'organisme religieux considéré comme une sorte 'd'interface officielle' de l'État français dans ses rapports avec le protestantisme) ;

- *en défaveur de cette candidature* : risque de confusion pour 'ceux qui recherchent la vérité', 'dynamise la réflexion dans un débat pluriconfessionnel et force les membres d'église à s'ouvrir à l'autre', ouvre la voie aux divisions dans l'Église adventiste, 'des groupes d'opposants se constituent', perte de l'indépendance de l'Église adventiste placée sous le

contrôle de la F.P.F., conditionné par l'abandon des croyances adventistes spécifiques, ne constituera plus une Église spécifique, abandon de son identité, incohérence d'un engagement dans le protestantisme au regard d'un retour réformiste 'à l'authentique adventisme des origines, la pure vérité', démission coupable des responsables de l'Église adventiste face aux autorités civiles et religieuses, le 'combat de l'Israël spirituel/Église chrétienne/Église adventiste doit rester toujours le même : 'se séparer', compromis et altération du message adventiste par l'influence des théologies d'autres Églises, perte de liberté dans l'expression du message adventiste, remise en cause des 'déclarations normatives' d'Ellen G. White, trahison de la position adventiste de ne pas adhérer au Conseil Œcuménique des Églises.

1^{er} novembre 1995. Les quatre comités des différentes instances de l'Union franco-belge se sont réunis pour procéder à un vote définitif sur la question à la suite de toutes les consultations commencées en 1991. Mais avant cela, deux argumentaires conclusifs ont été développés à la demande de l'Union :

1. *en faveur de l'adhésion*, avec Richard Lehmann, pasteur et doyen de la Faculté adventiste de théologie. Son argumentation a porté sur des points de départ bibliques et théologiques :

- - les modes d'action de Dieu, son comportement 'missionnaire' ne s'enferme pas dans des cadres exclusifs (Es 19,19-25) ;
- - Israël n'a pas survécu parce qu'il s'était isolé de toute influence étrangère (lui-même formé de gens issus de différents peuples), mais parce qu'il a su être à la fois ouvert aux autres et porteur d'une identité : « La sagesse de l'Église apostolique, de l'Église adventiste et des prophètes a été, dans l'histoire, de ne pas se replier sur des formes fixes, des types

de rapports préétablis, des méthodes uniques d'évangélisation, mais bien de s'adapter aux circonstances »⁷⁴⁴ ;

- - dans l'histoire d'Israël, il n'y a pas une attitude unique dans ses relations avec les autres peuples. Paul les résume en parlant de l'identification chrétienne comme d'une identification au monde dans le sens positif du terme, la capacité de se faire tout à tous ;
- l'Église a été assez ouverte pour accepter de soutenir des rapports et des approches différentes dans l'accomplissement de son mandat. Et que dire de l'Église adventiste dont l'histoire témoigne, nous l'avons vu, de changements et modifications dans ses rapports avec la société en fonction d'une identité religieuse qui elle-même évolue face aux circonstances ? Aujourd'hui, elle est formée de millions d'hommes et de femmes dans le monde entier, avec leur identité culturelle. Il faut respecter toutes les identités et s'adapter à elles. L'expérience adventiste a montré les dangers de s'enfermer dans un ghetto, devenus incapables de prendre conscience des besoins réels et de la vraie nature des défis qu'elle doit affronter. Ensuite sur le plan des enjeux sociologiques, l'adhésion clarifie la position de l'Église adventiste sans cesse obligée de faire valoir si elle se situe ou non au sein du protestantisme, participant à ses activités sociales sans collaborer aux autres, sous prétexte d'une interprétation de certains textes bibliques, erronée bibliquement parlant ; puis sur un plan 'politique' (l'Église adventiste ne peut opposer à ses opposants qu'un discours de 'secte' reconnue nulle part, n'étant pas même reliée à la vitrine publique du protestantisme, la F.P.F.)

2. *en défaveur*, avec le pasteur Dragan Stojanovic. Son argumentation se développe sur la base de sa déclaration des l'introduction : « J'ai une

⁷⁴⁴ LEHMANN, Richard, *Pour une missiologie de la grâce. Rencontre de l'Union franco-belge, Lyon, 1^{er} décembre 1995*, tapuscrit non édité, s.p.

conviction profonde que cette particularité (une Église qui doit inviter toutes les personnes à sortir de la confusion, y compris des Églises protestantes) ne pourra pas être préservée si nous adhérons à la F.P.F. en tant que membre à part entière »⁷⁴⁵. Ses raisons sont exposées en quatre points :

- raisons historiques : la naissance du mouvement adventiste est liée à une proclamation condamnant les confusions des églises chrétiennes (y compris protestantes ; en adhérant à la F.P.F., l'Église adventiste ferait un 'grand zigzag' historique, évoluant selon des démarches antithétiques. Il résume sa pensée avec le schéma en quatre étapes : 1) 1844, 'Sortez de Babylone' ; 2) 1960-1995, appel 'sortez bientôt' ; 3) à partir de 1995, 'associons-nous' ; 4) dans les moments ultimes de l'histoire du monde, 'sortez' ;
- raisons philosophiques : l'état d'esprit des membres de l'Église adventiste en France n'est pas à l'avantage d'une telle démarche : « [...] pour dire autrement et très ouvertement, il y a des membres qui aiment lire les écrits comme 'La Tragédie des Siècles' sans se sentir obligés de faire toute une gymnastique de l'esprit pour réconcilier les votes majoritaires d'aujourd'hui avec ce qui a été dit il y a plus de cent ans » ;
- raisons sociologiques : l'état du protestantisme en France, et ailleurs, ne permet pas de penser que cette adhésion est bonne. Le long développement de sa pensée veut montrer la préoccupation prioritaire de la F.P.F. est d'établir un rapport entre ses Églises membres et la société par ses engagements sociaux et de jouer un rôle dans la construction européenne. 'Les priorités adventistes sont ailleurs'. L'adhésion éloignera l'Église adventiste de ses objectifs, même sur le plan social, où elle doit agir seule et en toute indépendance ;
- raisons éthiques : les particularités éthiques de la F.P.F. Nos formulations de la foi adventiste seront préservées, mais il y a de sérieuses divergences sur la mise en œuvre des moyens de préserver l'éthique sociale. Les mises au point et les rectifications publiées à la suite des débats entre les Églises membres en matière d'éthique font

⁷⁴⁵ STOJANOVIC, Dragan, *Plaidoyer pour la neutralité. Faut-il adhérer à la Fédération protestante de France ?*, Lyon, 1^{er} décembre 1995, tapuscrit non édité, s.p.

que l'adhésion n'est certainement pas une voie à adopter. L'auteur fait remarquer que le statut minoritaire de l'Église adventiste ne lui laissera pas la parole ; qu'on ne peut avoir la garantie qu'il ne sera surgira aucun désaccord entre la F.P.F. et l'Église adventiste. La spécificité du message adventiste, dont son refus d'adhérer au Conseil Œcuménique des Églises, implique un mouvement « appelant les croyants à quitter les corps ecclésiastiques déchus. Pourrions-nous encore remplir cette mission en nous liant (à la F.P.F.) ? ».

Sa conclusion : répondre aux demandes des législations en fonction des différences entre les systèmes de relations entre les Églises et les États, donc, en adhérant État par État à diverses formes d'organisations regroupant les Églises protestantes, revient, selon lui, à rechercher des 'couvertures sociales' différentes. Il en appelle à la neutralité, à la séparation, à rechercher le dialogue sans adhérer et à une réflexion plus approfondie sur un retour à l'identité adventiste des origines de l'Église adventiste.

De 1995 à 2002, 11 articles, informations ou dossiers ont été publiés et diffusés dans les églises locales en vue d'informer leurs membres sur l'évolution des consultations et des débats avec les représentants de la Fédération protestante de France⁷⁴⁶.

7.5.3.- Le passage de la marge à l'intégration (1996-2006)

⁷⁴⁶ Avril 1995 : Sud Info n°9, 'Notre adhésion à la Fédération protestante de France' ; janvier 1996 : Revue adventiste, 'L'Église adventiste souhaite adhérer à la Fédération protestante de France' ; 'Une lente maturation' ; 'La Fédération protestante de France : qu'est-ce que c'est' (publication en encarts distribués à tous les membres des églises de l'Union franco-belge) ; mars 1996 : Revue adventiste, Courrier des lecteurs, 'Les réactions' ; mai 1996 : Revue adventiste, Courrier des lecteurs, 'Les réactions' ; novembre 1996 : Revue adventiste, 'La demande d'adhésion en court' ; Avril 1997 : 'Les relations avec la Fédération protestante de France' ; octobre 1997 : Revue adventiste, 'Les relations avec la Fédération protestante de France' (article cosigné par les membres de la commission paritaire) ; janvier 1999 : Bulletin d'information adventiste (BIA), 'Les Assises de la Fédération protestante de France' ; mai 2000 : Revue adventiste, 'La Fédération protestante de France, nouvelles dimensions du dialogue' ; janvier 2001 : Revue adventiste, numéro spécial 'Relations interconfessionnelles, le dialogue et la Fédération protestante de France' ; octobre 2001 : Revue adventiste, 'Rapport de la commission paritaire (I), Les Écritures et Ellen Gould White' ; avril 2002 : Revue adventiste, 'Rapport de la commission paritaire (II), Jésus-Christ, Sauveur et Seigneur, la justification par la foi, le jour du repos, la sanctification' et 'La primauté du dialogue', 'Témoignages à Englefontaine, dialogue dans le Jura'.

Le 26 mars 1996, conformément à la procédure officielle, la Fédération protestante de France proposait à l'Église adventiste de nommer une commission paritaire chargée de réunir les documents nécessaires, afin d'examiner les questions et les croyances partagées en commun et les spécificités théologiques et doctrinales de l'adventisme représentées par cette Église. Cette étape marquait l'ouverture de la troisième période, celle du passage de la marge à l'intégration. Elle s'est déroulée en deux moments :

1. de la fin du mois de mai 1996 à juin 2000 : quatre années de rencontres entre les membres de la commission paritaire, avec le rapport final au comité de la Fédération protestante de France⁷⁴⁷. Il donne un aperçu détaillé des collaborations déjà en cours, tant au niveau des secteurs que des localités, comme celles avec l'émission de télévision '*Présence protestante*', sur la chaîne France 2, le dimanche matin. Il fait état également des réticences et des difficultés dans certains lieux. On peut aussi ajouter qu'en 1995, le pasteur Jacques Steward, président de la Fédération protestante de France, avait été invité par l'Union franco-belge à la session quinquennale mondiale de la Conférence générale des Églises adventistes qui s'est tenue à Utrecht, aux Pays-Bas ; de même que le fut, en 2005, le pasteur Arnold de Clermont, son successeur, à celle qui s'est tenue à Saint-Louis, aux États-Unis.
2. De juin 2000 à mars 2006, deux années 'probatoires' (conformément aux statuts de la Fédération protestante de France) au cours desquelles la Fédération protestante de France a consulté les Églises qui en sont membres sur l'état de leurs relations et des coopérations avec l'Église

⁷⁴⁷ Réunions de la commission paritaire : 31 mai 1996 ; 9 septembre 1996 ; 28 janvier, 29 avril, 17 juin, 10 septembre 1997 ; 21 janvier, 31 mars 1998, et une même périodicité de quatre rencontres par an jusqu'en 2002. Sujets débattus : Les Écritures/Ellen G.White ; Jésus comme unique Seigneur et Sauveur/ Le samedi ; Salut en Jésus-Christ et justification par la foi seule/La sanctification ; Reconnaissance du pluralisme de la lecture des Écritures/L'Église du reste ; Accueil mutuel à la Cène/Lavement des pieds et vin ; Présence au monde/œcuménisme.

adventiste au niveau local pour vérifier son intégration à Fédération protestante de France. Le 11 mars 2006, l'assemblée générale administrative de cette dernière votait son admission comme membre⁷⁴⁸.

7.5.4.- Les avancées et les résistances

Le 3 mai 2007, lors de la journée d'étude organisée à Paris par le programme de recherches 'Religions et groupes religieux minoritaires' (CNRS/Groupe Religions, société, laïcité) et consacrée à l'analyse de l'entrée de l'Église adventiste du septième jour dans la Fédération protestante de France, Jean-Paul Willaime concluait son intervention par un constat positif de la nouvelle situation, à la fois pour la Fédération protestante de France et pour cette Église : « Même si cela complique ses prises de position publique (celles de la Fédération protestante de France, note de l'auteur) en matière éthique (éthique sexuelle et familiale notamment), son engagement œcuménique et son propre fonctionnement, cela a au moins le mérite de prendre en compte réellement, avec tous les défis qu'elle représente, la diversité structurelle de ces lecteurs de la Bible que sont tous ces protestants. L'admission des adventistes à la Fédération protestante de France, si elle correspond à des évolutions internes aux Églises adventistes elles-mêmes, s'inscrit donc incontestablement dans une évolution de la Fédération protestante et de ses Églises membres. Élodie Maurot, dans un article de *La Croix* du 9 mars 2006, soulignait que le choix de la Fédération protestante de France était 'une option courageuse ou compromettante, selon les points de vue. Une posture en tout cas délicate, compte tenu des craintes et du rejet que suscitent aujourd'hui les courants évangéliques américains'. Sacrifiant au stéréotype couramment appliqué à des expressions protestantes nées dans le terreau nord-américain, elle oubliait un peu vite qu'il y avait bien des adventistes français et sans doute heureux de l'être. Leur intégration dans une Fédération protestante *de France* (italiques dans le texte) ne peut que marquer leur intégration pleine et entière

⁷⁴⁸ Le résultat du vote de l'Assemblée générale de la Fédération protestante de France a marqué une large majorité, avec 63 en faveur, 3 non et 2 abstentions sur 68 votants.

dans un paysage religieux français de plus en plus diversifié notamment dans ses composantes protestantes »⁷⁴⁹.

Du côté des adventistes en France, en effet, comme le déclare Jean-Paul Willaime, cette entrée correspond à des évolutions internes, fruits d'une réflexion biblique constante, de l'élargissement et de l'approfondissement de sa pensée théologique et de l'expérience de l'Église, ainsi que d'une relecture plus critique de ses origines et de son histoire. D'un autre côté, sur le plan pratique et peu de temps après l'adhésion, Richard Lehmann remarque⁷⁵⁰ que, s'il y a « [...] une certaine stabilité des occasions de rencontres institutionnalisées telles que la semaine pour l'unité des chrétiens ou la journée de prière des femmes »⁷⁵¹, et que, si le nombre de contacts personnels avec des pasteurs d'autres paroisses s'est affaibli, ce n'est pas le signe d'un recul. Le nombre des activités en commun ayant sensiblement augmenté, le besoin de mentionner le fait de ces relations ne se fait plus autant sentir. Les célébrations interconfessionnelles paraissent plus nombreuses, de même que les études bibliques en commun, les participations à des rencontres entre jeunes et celles à des chorales ou à des orchestres ; « [...] nombre de pasteurs font état de leur élection à des bureaux tels que ceux des pastorales locales, aux antennes de la Fédération protestante de France, de même qu'à la présidence de groupes interconfessionnels. Certains sont invités à prêcher au cours de réunions de synodes régionaux. Des collaborations nouvelles s'établissent autour des radios locales, des documents communs sont publiés »⁷⁵².

Mais ces avancées théologiques et pratiques ne mettent pas un terme à certaines résistances. Les documents et la correspondance relatifs font apparaître au cœur des débats des façons différentes de concevoir l'identité religieuse adventiste, l'une ouverte et à l'écoute, s'interrogeant sur des

⁷⁴⁹ WILLAIME, Jean-Paul, « L'intégration des adventistes du septième jour à la Fédération protestante de France », in : DESPLAN, Fabrice ; DERICQUEBOURG, Régis (dirs), *op. cit.*, p. 97.

⁷⁵⁰ Analyse d'un sondage effectué auprès du corps pastoral en 2007, cf. LEHMANN, Richard, « L'Église adventiste en France. Chemins d'ouverture », in : DESPLAN, Fabrice ; DERICQUEBOURG, Régis (dirs), *op. cit.*, p. 113.

⁷⁵¹ LEHMANN, Richard, « L'Église adventiste en France. Chemins d'ouverture », in : DESPLAN, Fabrice ; DERICQUEBOURG, Régis (dirs), *op. cit.*, p. 112.

⁷⁵² Cf. *Idem*, pp. 112-113.

remises en question d'idées-forces transmises, favorable au dialogue, à la communion et à la fraternité spirituelles, sans pour autant renier l'héritage de l'Église adventiste et les caractères propres de son message évangélique ; l'autre se positionnant en une sorte de front du refus, réactionnel, avec une connotation péjorative et exclusive dans la façon de considérer les autres Églises chrétiennes, mais à l'opposé de certaines positions prises par les premiers, considérées comme trop 'progressistes', ou, parfois même, comme 'compromettantes' et qui mettent en danger l'identité adventiste. Nous avons vu plus haut que cette dernière position – une forme d'identité religieuse par opposition –, est probablement favorisée par différents facteurs socio-culturels et doctrinaux, et peut-être aussi par manque de reconnaissance.

Avec Jean-Paul Willaime et Richard Lehmann, nous pensons que le chemin pour surmonter ces résistances est encore long. Partant d'un sondage qu'il a effectué en 2007, Richard Lehmann constate qu'aucun pasteur adventiste des églises antillaises de la région parisienne, où le plus grand nombre d'entre elles est installé, ne lui a répondu. « Si les importantes communautés antillaises de Lyon et de Toulouse se montrent ouvertes, peu d'initiatives sont menées à Paris mis à part la communauté de Neuilly traditionnellement très engagée sans que sa forte composante antillaise n'ait représenté un frein [...]. La confrontation avec l'Église catholique majoritaire aux Antilles est peut-être une des causes de cette frilosité. Mais l'Union des Antilles ne s'est pas prononcée contre l'adhésion et ses dirigeants se sont mis à l'écoute de nos travaux »⁷⁵³. Dans une analyse du problème antillais en France, Fabrice Desplan voit une raison complémentaire à ce type de résistance. Pour cela, il se place sous l'angle de l'analyse socio-ethnologique : « Chez les Antillais, le groupe est vu comme une structure devant permettre le renforcement des liens entre membres du groupe. Le groupe est perçu comme un espace d'expression de l'identité religieuse adventiste. L'Église est un rassemblement de croyants qui partagent la même foi. Le but de l'Église est que les frères et sœurs puissent échanger, partager, pour que de l'extérieur les gens puissent voir comment nous

⁷⁵³ *Idem*, p. 113.

sommes un peuple de personnes heureuses et bénies. C'est pour cela qu'il est bon de voir la communauté organiser des rencontres où nous sommes bien entre enfants de Dieu. C'est comme cela que notre identité d'adventiste s'affirmera pour nous, et pour ceux qui nous regardent [...]. Une représentation du groupe comme espace d'expression et d'affirmation de l'identité adventiste pour les Antillais semble aller dans la continuité d'une réappropriation de l'identité antillaise. En effet, comment ne pas faire le lien avec les formes d'expression de l'adventisme, notamment dans sa liturgie, qui sont fortement marquées par la présence antillaise ? De plus, cela correspondrait à un développement des actions du groupe vers l'intérieur, en direction des membres, à la différence de la représentation autochtone qui conçoit le groupe dans sa perspective missiologique. Les représentations du groupe semblent chez les Antillais et les autochtones répondre aux impératifs de chacun de ces deux sous ensembles de l'adventisme. [...] Notons que les autochtones ont une représentation du groupe voulant développer des relations sociales ouvertes, c'est-à-dire tournées en direction des individus non membres du groupe. A la différence, les Antillais semblent, en écho à la réappropriation identitaire, développer des relations sociales de type fermé, orientées vers les membres du groupe [...]. En d'autres termes, les représentations différentes de l'utilité du groupe conduisent les autochtones et les Antillais à vouloir orienter l'action collective en France dans des directions différentes. Dans le cas lillois (communauté de l'Église adventiste à Lille, note de l'auteur), ces différences ont été si importantes qu'elles ont entraîné une scission de l'église locale en deux communautés, l'une à dominante antillaise et l'autre à dominante autochtone»⁷⁵⁴.

Comme on peut s'en douter, durant la période que nous avons désignée comme 'le temps des débats', de 1991 à 1996, le processus pour aboutir à cette adhésion ne s'est pas déroulé sans difficulté. Pas seulement en raison de la problématique culturelle antillaise très présente dans les rangs des membres de la Fédération du Nord de la France (région

⁷⁵⁴ DESPLAN, Fabrice : « Le religieux minoritaire comme outils de reconstruction identitaire. Le cas des Antillais français adventistes en France », Communication au Congrès de l'Association Française de Sociologie, Villetaneuse, Université de Paris 13, AFS Éditions, février 2004 (162), p. 26, 27.

parisienne). Les archives témoignent qu'en dehors de leur communauté d'origine, d'autres ont quitté la leur pour se rallier à des groupes adventistes jugés plus conservateurs. Certains tentent de constituer de nouvelles communautés qui répondraient mieux à leurs critères de la foi adventiste et, selon eux, à une plus grande orthodoxie à ses commencements. Se réclamant cependant de l'appartenance à l'Église adventiste mondiale. « Quelques pasteurs sont partis à l'étranger pour servir des communautés à leurs yeux plus conservatrices ; l'élection en 1997 du nouveau président de la Fédération Nord aura été passablement houleuse autour de la question de l'adhésion, un gros travail d'explication a dû être conduit dans les communautés dans un esprit d'écoute et de liberté, mais aussi de tension et de contestation »⁷⁵⁵.

7.5.5.- Interrogations et convergences

Durant les discussions et les dialogues avec la Fédération protestante de France et ses représentants, aucune des interrogations essentielles n'a été évitée. On peut les résumer en quelques thèmes⁷⁵⁶ : l'herméneutique des écrits de la Bible et de ceux d'Ellen Gould White, avec la tentation pour certains groupes dont nous avons parlé plus haut, de prêter à ces derniers une autorité normative, en particulier dans la façon de lire et de diffuser son ouvrage '*La tragédie des Siècles*'; l'œcuménisme, la notion 'd'Église du reste' et du jugement, la loi et la grâce salvatrice par la foi, le respect du sabbat, à propos duquel Jean-Paul Willaime rapporte la réflexion du pasteur Marcel Manoël, président de l'Église Réformée de France : « [...] le respect du sabbat peut nous interroger sur la distance face à la société de consommation »⁷⁵⁷. Bien que ce dernier point de l'enseignement théologique et doctrinal de l'Église adventiste soulève des interrogations, il est considéré par la Fédération protestante de France comme une particularité adventiste. Pour ces derniers en effet, il ne représente pas un test de salut, sauf,

⁷⁵⁵ LEHMANN, Richard, « L'Église adventiste en France. Chemins d'ouverture », in : DESPLAN, Fabrice ; DERICQUEBOURG, Régis (dirs), *op. cit.*, p. 110.

⁷⁵⁶ Cf. note n° 747, p. 364.

⁷⁵⁷ MANOEL, Marcel, *Réforme*, Paris, 4-10 décembre 2003, cité par WILLAIME, Jean-Paul, « L'intégration des adventistes du septième jour à la Fédération protestante de France », in : DESPLAN, Fabrice ; DERICQUEBOURG, Régis (dirs), *op. cit.*, p. 95.

toujours pour certains groupes d'adventistes qui y lisent 'une marque' qui distingue les 'sauvés' des 'perdus'.

L'ouverture de l'Église adventiste vers les autres communautés chrétiennes a été encouragée par le contexte nouveau qui s'est créé sous l'effet de divers facteurs et de courants de pensée qui se sont affirmés dans la deuxième moitié du 20^e siècle en Europe. En même temps que les transformations de la société sous le jeu des mouvements migratoires, des nouveaux modes de relations et de communications, des leçons tirées des deux Grandes Guerres du 20^e siècle, de la promotion de l'idée de la liberté de conscience et du courant d'œcuménisme qui a favorisé des dialogues dans des rapports non agressifs entre chrétiens de différentes confessions, il faut mentionner l'esprit ouvert, l'attitude fraternelle et le travail de fond de plusieurs présidents de la Fédération protestante de France, dont les pasteurs Jacques Steward et Arnold de Clermont. Dans ces circonstances, aussi bien du côté de la Fédération protestante que de l'Église adventiste, des hommes d'ouverture ont pu se manifester et œuvrer en faveur de cette adhésion, avec l'accès de pasteurs adventistes à des pastorales locales et à d'autres réunions semblables. La nouvelle approche de la notion adventiste de la mission globale développée par Gottfried Oosterval, sociologue et missiologue, directeur de l'Institut de la mission globale d'Andrews University, aux États-Unis, a mis en valeur le sens du service et des d'amitiés dans les rapports évangéliques. Il en a résulté le besoin d'agir ensemble dans l'écoute des autres et de leurs besoins, au lieu d'engager des discussions stériles sur des points particuliers de la foi des partenaires.

7.6.- Les enjeux

Confrontation en Europe de l'Église adventiste avec les mentalités de l'ultramodernité, courants de pensée et situations nouvelles de l'après Seconde Guerre mondiale, changements des buts à atteindre dans les relations interconfessionnelles et interreligieuses, d'une part, et d'autre part, ouvertures dialogiques et de coopérations avec d'autres univers religieux, adhésion à la F.P.F., autant de faits qui peuvent servir d'analyseurs pour les

évolutions internes de l'Église adventiste. Ils permettent, selon nous, de situer l'identité religieuse adventiste au travers du témoignage de son repositionnement dans les sociétés religieuses françaises et suisses. Cela ne se fait pas sans douleur, nous l'avons vu. Toutefois, en considérant la réalité d'une croissance lente, mais constante et l'élargissement de la présence adventiste dans de nouvelles sphères de la vie sociale en Europe, les confrontations montrent que c'est dans le registre d'un approfondissement de son sens et de sa signification que cette identité religieuse s'assume. Elle ne se construit plus sur le modèle d'une protestation vis-à-vis du catholicisme, ou même quelquefois du protestantisme, mais celui d'une dynamique du mouvement.

Bien que constituée historiquement à la suite d'un rejet après l'expérience de 1844, l'enjeu de l'Église adventiste, dès ses origines, n'a pas été de s'établir comme une organisation séparée des autres confessions chrétiennes. En effet, par ses racines, il n'est pas dans sa nature de se constituer en ghetto, ni de s'identifier par une opposition systématique. L'autre enjeu, tout récent, est celui de savoir jusqu'à quel point cette identité peut intégrer ou non tous les paramètres de l'attitude dialogique moderne. Sera-t-elle capable de gérer les défis que représentent les relations avec les autres confessions chrétiennes et les rapports avec les autres religions qu'elle rencontre avec son extension dans le monde ? Les débats qui ont précédé son adhésion à la F.P.F. sont révélateurs des luttes internes pour corriger les tentations isolationnistes qui ont marqué certaines étapes de son histoire et qui existent encore dans certains milieux adventistes. Cette adhésion l'oblige à réviser ses réflexes partisans et dans la logique de son propre discours sur la croissance chrétienne, à se redéfinir constamment en termes de témoignage, de fraternité avec tous les hommes et de service dans des sociétés en souffrance.

Nous rejoignons l'analyse de Jean-Paul Willaime, tout en tenant compte, en ce qui concerne l'Église adventiste occidentale, de certaines différences, quand il écrit : « Dans le registre socio-politique comme dans le registre psycho-individuel, la référenciation du discours théologique à

l'expérience, au 'vécu' peut servir à absolutiser des choix et à disqualifier par avance toute autre élaboration théologique qui ne s'enracinerait pas dans le même 'vécu'. Autrement dit, les théologies de l'expérience sont particulièrement aptes à développer de nouvelles orthodoxies et à définir des stratégies intransigeantes »⁷⁵⁸. Dans le monde adventiste européen, peu de membres construisent leur identité religieuse uniquement sur ce 'registre psycho-spirituel', émotionnel du 'vécu'. Son message religieux, lu et reconnu au travers des enseignements de la Bible, constitue en quelque sorte un système référentiel de coordonnées modérant le rapport entre l'aspect cognitif de la foi enseignée, la spiritualité et le 'vécu' émotionnel personnel ou communautaire. La théologie adventiste en appelle autant à la réflexion qu'aux relations humaines, l'une tempérant les autres. Néanmoins, certains adventistes ou groupes de membres pourraient s'inscrire plus ou moins dans le schéma décrit par Jean-Paul Willaime. Ce chapitre montre, pensons-nous, qu'en ce qui concerne l'identité adventiste dans son ensemble, le réancrage du discours théologique de l'Église adventiste sur la révélation biblique, sa manière de le comprendre et son repositionnement dans les relations interconfessionnelles, malgré certaines spécificités et quelques réserves, n'est ni 'absolutisant', ni 'disqualifiant', ni exclusif d'autres approches chrétiennes. Il recherche, en s'enracinant dans sa lecture évangélique de son message prophétique, les raisons d'un équilibre entre ouverture aux autres et protection identitaire raisonnable, non discriminatoire. Tension entre la continuité et la discontinuité, dans les relations avec les autres Églises chrétiennes et les autres religions monothéistes.